

BILAN DES ACTIONS DE L'ENTRAIDE « ANNÉE 2024 »

Séjours gratuits déposés

- 1 famille a déposé une demande de séjour pour tous « séjour attribué à la mer et a été accepté »
- 2 familles « veufs (ves) Orphelin (s) du Ministère (VOV) ex-brin de muguet ont déposé une demande de séjour gratuit FNASCE, en été « séjour attribué à la montagne. Les 2 ont été acceptés par les familles »

Séjours gratuits achetés

- L'ASCEE-50 a acheté une semaine à l'ASCE 64 (Bidard) pour 1 famille « veufs (ves) Orphelin (s) du Ministère (VOV)

Attention depuis 2024 : Seuls les agents actifs ou retraités du ministère peuvent bénéficier d'un séjour familial gratuit (nouvelle règle imposée par le ministère)

Aides aux transports

L'ensemble des séjours accordés a bénéficié d'une participation de la FNASCE et/ou de l'ASCEE-50. Le montant de la participation représente **70 % des frais engagés**.

Aides aux séjours enfants (CGCV)

Une famille a déposé une demande d'aide pour un enfant (coût du séjour 382 €). Elle a bénéficié d'une dotation de 30 % de la FNASCE et de 30 % de la part de l'ASCEE-50, soit 228 € au total.

Séjours gratuits proposés à la commission « action sociale » de la FNASCE

L'ASCEE-50 a offert **8 semaines** (2 au printemps et 6 en été) à la commission permanente action sociale (CPAS) :

- Les 2 semaines offertes au printemps ainsi qu'une semaine en été n'ont pas été attribuées donc remise dans c'est encore libre et ont été attribuées d'une manière classique
- 5 familles ont été attributaires d'un séjour en été (2 à Fermanville, 2 à Gatteville et 1 à Gatteville 2).

Secours, aides ponctuelles et d'urgence

- 1 avance de trésorerie accordée en juin 2022 est toujours en cours.
 - 1 avance de trésorerie a été accordée en mars pour un montant de 2 000 €
 - 1 avance de trésorerie a été accordée en juin pour un montant de 2 000 €
 - 1 avance de trésorerie a été accordée en août pour un montant de 2 000 €
- Ces avances font l'objet de remboursements mensuels

Famille VOV (ex brin de muguet)

- Notre ASCEE dénombre malheureusement 4 familles « VOV » avec des enfants mineurs à charge.

Cotisation fédérale annuelle

- coût 200 €

Cotisation assurance adhérents

- Une dotation d'0,43 € par adhérent soit 270,04 € a été versé à la FNASCE.

Dotation pour le développement du domaine de la Chesnaye et son musée

- Une dotation annuelle de 314 € a été versé à la FNASCE pour le musée de VATAN (0,50 € par adhérent).

Solidarité Affaires Immobilières « Fond Social Unités d'accueil » (FSUA)

- Une aide de 157 € versée à la FNASCE pour abonder le FSUA (0,25 € par adhérent).

Octobre rose avec l'association Terre-Happy avec l'association Terre-Happy

L'association Terre-Happy a pour objet de soutenir les personnes atteintes d'un cancer ainsi que leur proche aidant très souvent démunis face à la maladie.

L'ASCEE-50 s'est associée à cette cause en vous proposant des bracelets ou avec l'appel aux dons.

Cette jeune association qui porte à bout de bras un magnifique projet.

- 120 bracelets ont été vendus

-10 dons financiers ont été réalisés

Un grand merci à vous toutes et tous d'avoir répondu présents lors de ces divers appels à votre générosité !

La présidente de l'ASCEE-50



Chantal BALNY